

# bulletin



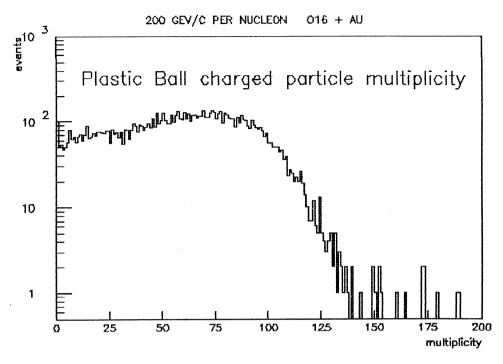




WEEK MONDAY 1st DECEMBER

nº 49/86

SEMAINE DU LUNDI 1er DECEMBRE



Lots of particles! What the 'Plastic Ball' (WA80 experiment) sees when 200 GeV/nucleon oxygen ions hit a target (preliminary results).

Des tas de particules! Ce que voit la 'boule de plastique' (expérience WA80) lorsque des ions d'oxygène de 200 GeV/nucléon percutent une cible (premiers résultats).

# More oxygen ions

Following the spectacular success of the CERN machines in providing their first high energy ion beams in what had been initially foreseen as a development run in September, the first scheduled physics run with ion beams got underway on 20 November. As before, the 'Proton' Synchrotron (PS) complex ticked over quite happily, providing no protons at all but deuterons for setting up, oxygen ions for the SPS, and for good measure more electrons to prepare the way for LEP. This time the 200 GeV/nucleon oxygen ions (the highest energy particle beams in the world) were fed to the West Experimental Area of the SPS as well as the North. After a long study of (less) high energy ion interactions at the Berkeley (US) Bevalac, the 'Plastic Ball' in the WA80 experiment (Berkeley / GSI Darmstadt / Lund / Marburg / Munster / Oak Ridge collaboration) had a look at what happens with 200 GeV/nucleon beams in Europe. The ion run is scheduled to continue well into December, however the energy is being reduced from 200 to 60 GeV/nucleon to study a region of special interest to physicists.

# Encore des ions d'oxygène

Faisant suite au spectaculaire succès remporté par les machines du CERN lorsqu'elles ont fourni en septembre leurs premiers faisceaux d'ions de haute énergie au cours de ce qui avait été initialement prévu comme des séances d'études, la première période d'expérimentation programmée avec faisceaux d'ions a démarré le 20 novembre. Comme toujours, le complexe du synchrotron à 'protons' (PS) a tourné bien rond, ne fournissant cependant absolument aucun proton mais des deutérons pour les réglages initiaux, des ions d'oxygène pour le SPS et, pour faire bonne mesure, encore des électrons afin de préparer la voie pour le LEP. Cette fois-ci, les ions d'oxygène de 200 GeV/nucléon (les faisceaux de particules les plus énergétiques du monde) ont été envoyés dans la zone d'expérimentation Ouest du SPS ainsi que dans la zone Nord. Après avoir longuement étudié les interactions d'ions de (moins) haute énergie au Bévalac de Berkeley (USA), la 'boule de plastique' utilisée dans l'expérience WA80 (collaboration Berkeley/GSI Darmstadt / Lund / Marburg / Munster / Oak Ridge) a regardé ce qui se passe en Europe avec des faisceaux de 200 GeV/nucléon. D'après le programme établi, la période d'expérimentation avec les ions doit se poursuivre bien avant durant le mois de décembre, mais l'énergie va subir une réduction de 200 à 60 GeV/nucléon pour étudier une région présentant un intérêt particulier pour les physiciens.

# COMMUNICATIONS OFFICIELLES

Les membres du personnel sont censés avoir pris connaissance des communications officielles ci-après. La reproduction même partielle de ces informations par des personnes ou des institutions externes à l'Organisation exige l'approbation préalable de la Direction du CERN.

# OFFICIAL NEWS

Members of the personnel shall be deemed to have taken note of the news under this heading.

Reproduction of all or part of this information by persons or institutions external to the Organization requires the prior approval of the CERN management.

# COMITE DE MANAGEMENT: RESUME DES DISCUSSIONS 20 novembre 1986

Le premier point à l'ordre du jour concernait le Groupe d'étude d'information de gestion. R. Billinge, parlant en qualité de Président du SCAIP, a annoncé que le rapport de John Ferguson sera prêt à temps pour être discuté par le Comité de Management à sa réunion de décembre.

N. F. Blackburne a ensuite présenté un document dans lequel étaient proposés des quotas de promotions en vue de l'Examen du personnel et des postes pour 1987. Au terme d'une longue discussion, le Comité de Management a décidé de fixer à 210 le nombre total de promotions entre les grades 2 et 10, y compris environ 10% de promotions 'hors carrière', et il a approuvé les modalités générales de l'Examen ainsi que de légères modifications aux procédures du STAC. On trouvera ci-dessous des détails complets et notamment les quotas de promotions par Division.

Le Comité de Management a en outre décidé de nommer J. A. Martinez Président 'ès-qualités' du Comité d'examen du personnel supérieur, ainsi que R. Billinge, M. Lazanski, H. Wenninger et P. Zanella membres du dit Comité pour 1987.

Sur la proposition de G. Brianti, le Comité de Management a approuvé la création de trois nouveaux comités techniques dont les mandats seront dans leurs grandes lignes identiques à celui du Comité pour le génie électrique (voir Bulletin no 44/86). Les nouveaux comités et leurs présidents, nommés pour une année, sont les suivants:

# Construction mécanique

Président : G. Bachy/LEP Secrétaire : A. Poncet/PS

# Commandes du processus et électronique pour les accélérateurs

Président : B. Kuiper/PS
Instrumentation des faisceaux

Président : C. Bovet/SPS

Membres: J. Bosser/SPS L. Burnod//SPS G. Gelato/PS H. Koziol/PS M. Rabany/LEP

Les membres des deux premiers comités seront nommés lors de la prochaine réunion du Comité de Management, le 11 décembre 1986. Lors de la même

# MANAGEMENT BOARD SUMMARY 20 November 1986

The first item on the Agenda concerned the Management Information Study Team. R. Billinge, speaking as Chairman of SCAIP, announced that the report of John Ferguson would be ready for discussion in the December meeting of the Management Board.

N.F. Blackburne then introduced a paper in which promotion quotas were proposed for the 1987 Staff Review. A lengthy discussion then ensued. The Management Board decided that the total number of promotions from grades 2-10 should be 210, to include approximately 10% 'out-of-career' promotions, and it approved the general procedures for the Review as well as minor modifications to the STAC procedures. Full details, including the Divisional promotions quotas, are given below.

The Management Board further decided to appoint J.A. Martinez as 'ex-officio' Chairman of the Senior Staff Review Board and to appoint as members for 1987 R. Billinge, M. Lazanski, H. Wenninger and P. Zanella.

On the proposal of G. Brianti, the Management Board approved the establishment of three more Technical Boards, with the same overall terms of reference as for the Electrical Engineering Board (see Bulletin No. 44/86). The new Boards and their Chairmen, appointed for a period of one year, are:

### **Mechanical Engineering**

Chairman: G. Bachy/LEP Secretary: A. Poncet/PS

### **Process Controls and Electronics for Accelerators**

Chairman: B. Kuiper/PS

### **Beam Instrumentation**

Chairman: C. Bovet/SPS

Members: J. Bosser/SPS L. Burnod/SPS

G. Gelato/PS

H. Koziol/PS

M. Rabany/LEP

The members of the first two Boards will be appointed at the next meeting of the Management Board on 11 December 1986. At the same meeting two further Boards for Electronics for Research and Communications will be established and their Chairmen and members appointed.

The Director-General proposed that the present experience with early departures which had been intro-

réunion, deux autres comités chargés de l'électronique pour la recherche et les communications seront créés et leurs présidents et membres nommés.

Le Directeur général a proposé que l'expérience acquise à ce jour en matière de départs avancés, mis en place à titre d'essai, fasse l'objet d'un examen. Il a été unanimement admis qu'un tel système revêt une importance considérable pour qu'un certain recrutement, au moins à un niveau modeste, puisse avoir lieu au cours des années à venir où le rythme des départs à la retraite sera encore très faible. Il a été convenu d'élaborer une proposition au Conseil en vue de l'institution d'un tel système. A cette fin, les conséquences financières pour la Caisse de Pensions devront être prises en compte.

Enfin, R. Billinge et W. Middelkoop ont mentionné l'accélération et l'extraction réussies au PS et au SPS d'ions d'oxygène-16 qui sont dirigés vers plusieurs expériences. H. Schopper a félicité tout le personnel concerné de cette excellente réalisation.

EXAMEN DU PERSONNEL ET DES POSTES DU CERN 1987 Directives générales

### I. CONTRATS DE DUREE INDETERMINEE

- 1. Catégories professionnelles 2 à 5:
  - a) Pour être **considéré** en vue de l'octroi d'un contrat de durée indéterminée, un membre du personnel titulaire doit, **soit** 
    - (i) s'il est âgé de 30 ans ou moins, avoir accompli cinq années de service au 30 juin de l'année de l'examen; soit
    - (ii) être âgé de plus de 30 ans et avoir accompli deux années de service au 30 juin de l'année de l'examen;
  - et, en outre, occuper un poste de durée illimitée au titre d'un contrat à terme fixe.
  - b) Pour recevoir un contrat de durée indéterminée, un membre du personnel titulaire doit : (Article R II 1.21 du Règlement du Personnel)
    - (i) compter au minimum six années de service; ou
    - (ii) être âgé de 30 ans au moins et compter au minimum trois années de service; et
    - (iii) justifier d'états de services répondant aux critères définis ci-dessous :
  - c) Le candidat doit avoir démontré :
    - sa capacité d'appliquer, dans son travail, ses qualifications professionnelles, ses connaissances, son expérience et sa compétence;
    - sa faculté d'adaptation à diverses missions ou situations, dans les emplois où cette souplesse est nécessaire;
    - sa volonté de mettre ses capacités au service des intérêts supérieurs de l'Organisation et d'assumer une responsabilité lorsqu'il y est appelé;
    - sa capacité de travailler avec efficacité, le cas échéant, dans le cadre d'une équipe.

duced on a trial basis should be reviewed. There was unanimous agreement that such a scheme is of major importance to allow some recruitment at least at a modest level during the coming years when the retirement rate is still very low. It was agreed that a proposal to Council should be prepared to establish such a scheme. For this purpose financial consequences for the Pension Fund will have to be taken into account.

Lastly R. Billinge and W. Middelkoop mentioned the successful acceleration and extraction of oxygen-16 ions at the PS and SPS, and which were being delivered to several experiments. H. Schopper congratulated all those concerned on this excellent achievement.

# **CERN STAFF REVIEW 1987 General guidelines**

### I. INDEFINITE APPOINTMENT

- 1. Professional categories 2 to 5:
  - a) to be **reviewed** for an indefinite contract, a staff member must **either** 
    - (i) if aged 30 years or less, have completed five years' service on 30 June of the review year; or
    - (ii) be over 30 years of age and have completed two years' service on 30 June of the review year;
  - and, in addition, be employed on a fixed-term contract on a post of unlimited duration.
  - b) To be awarded an indefinite contract, a staff member must: (Article R II 1.21 of the Staff Regulations)
    - (i) have a minimum of six years' service; or
    - (ii) be at least 30 years of age with a minimum of three years' service; and
    - (iii) have a proven record of achievement which meets the following conditions :
  - c) The candidate must have:
    - proved his ability to apply his professional qualifications, knowledge, experience and acquired skills in carrying out his work;
    - shown flexibility in adapting to varied assignments or situations in jobs where this is necessary;
    - shown willingness to use his abilities to serve the best interests of the Organization, and to assume responsibility when called upon to do so;
    - proved that he is able to work effectively as a member of a team where this is required.

2. Comme dans les années précédentes, une procédure exceptionnelle est appliquée aux physiciens expérimentateurs et théoriciens (codes d'emploi 102/103) en raison du faible pourcentage de contrats de durée indéterminée susceptibles de leur être attribués.

### II. AVANCEMENT

3. Un membre du personnel dont le grade est le grade d'entrée d'un emploi peut être promu sous réserve de progrès satisfaisants dans son travail. Le personnel recruté à l'un des grades d'entrée ci-dessous (ou à un grade inférieur de la catégorie considérée) peut être promu une seule fois au grade immédiatement supérieur de l'emploi, à titre de promotion de grade d'entrée, sans aucune condition temporelle ou numérique. Les promotions ultérieures obéiront aux directives ordinaires concernant l'avancement. Les cas de ce genre doivent nécessairement être approuvés dans le cadre normal de la classification des emplois et de la pratique des divisions en matière de promotions.

2. As in previous years, an exceptional procedure is used for experimental and theoretical physicists (codes 102/103) in view of the low percentage of indefinite appointments likely to be awarded to them.

### II. ADVANCEMENT

3. Advancement from the entrance grade of a job is possible, subject to satisfactory progress on the part of the staff member. Staff recruited on one of the following entrance grades (or on a lower grade in the category concerned) may be promoted to the next higher job grade as an entrance grade promotion, without a time or numerical restriction, once only. Further promotions will be subject to the normal advancement guidelines. Such cases must be agreed in accordance with the normal job classification and divisional promotion procedure.

### Grades d'entrée / Entrance grades

0.4/			~ .	0.404
Catégorie / Category	1	:	Grade	8/9*
	2	:		8/9*
	3	:		6 (BTS/HNC) /(HNC/BTS)
				5 (BT/NC) /(NC/BT)
	4	:		4 (fin d'apprentissage) /
				(completed apprenticeship)
	5a	:		8/9*
	5b	:		6(BTS/HNC) / (HNC/BTS)
				5 (BT/NC) / (NC/BT)
	5c	:		4 (fin d'apprentissage) /
				(completed apprenticeship)

- \* Grade 9 = Doctorat ou équivalent
- 4. Un membre du personnel ne peut pas être promu avant un délai minimum de six mois après un transfert interne à un poste officiellement déclaré correspondre à un grade supérieur. Lorsque la promotion est proposée, le grade supérieur de l'emploi prévu au moment du transfert doit être confirmé par un entretien d'évaluation. La promotion peut être attribuée en dehors du quota mentionné au paragraphe 9 sous réserve que le transfert ait sensiblement modifié les fonctions attribuées et qu'il nécessite un niveau plus élevé de qualifications.
- 5. Les propositions visant à attribuer un grade supérieur à un emploi déterminé seront fondées sur une évaluation complète de l'emploi en question, comprenant, entre autres, un examen des changements de tâches intervenues par le passé, des besoins actuels et futurs pour ce qui est du travail au niveau du grade supérieur, et des capacités latentes ou éprouvées du titulaire du poste. L'avancement au grade supérieur ainsi établi peut être proposé par le Chef de Division intéressé, sous réserve d'un minimum de trois ans dans le grade inférieur. Normalement, un tel avancement aura lieu au point de recouvrement des échelons des deux grades ou au-dessus de celui-ci.

- \* Grade 9 = Doctorate or equivalent
  - 4. Advancement following an internal transfer to a post classified and published in a higher grade is not possible before a minimum of six months. The higher job grade foreseen at the time of transfer must be confirmed by an evaluation interview when promotion is proposed. The promotion can be granted outside the quota mentioned in paragraph 9 if the transfer has involved a substantial change in assignment and requires the possession of higher educational qualifications.
- 5. Proposals to attribute a higher grade to a particular job will be based on a complete job evaluation, including the examination of past changes in job assignment, present and future needs for work at the higher grade level and latent or proven capabilities of the job holder. Advancement to the thus established higher grade can be proposed by the Division Leader concerned subject to a minimum stay in the lower grade of three years. Normally such advancement will take place at, or above, the step cross-over point.

- 6. Lorsque certains emplois ont déjà été reconnus comme justifiant un grade supérieur, le cas de leur titulaire sera normalement examiné en priorité. Sauf exception, motivée et notifiée par écrit à l'intéressé, la promotion intervient dans les deux ans suivant la date à laquelle le poste occupé par l'intéressé a été classé à un grade supérieur.
- 7. Comme les années précédentes, un nombre limité de candidats (de 1 à 3 selon l'importance de la Division) peut être proposé en vue d'une promotion 'hors carrière' pour des raisons de mérite exceptionnel dans les conditions suivantes :
  - a) les propositions doivent être soumises sur le formulaire 'Proposition' (PE 469), en indiquant explicitement pourquoi le candidat est considéré comme exceptionnel par rapport aux autres membres du personnel exerçant une activité similaire:
  - b) une promotion 'hors carrière' ne modifiera pas l'évaluation du poste, laquelle restera fondée sur les définitions générales des grades de l'Annexe R C 1 du Règlement du Personnel. Dans le cas où le grade personnel attribué est plus élevé que le grade maximum de la catégorie professionnelle considérée, un avancement ultérieur ne sera possible qu'à la suite d'un changement de catégorie;
  - c) le candidat devra déjà avoir atteint le dernier échelon de son grade et être âgé d'au moins 50 ans.
- 8. Les Chefs de Division, de Groupe ou de Projet doivent faire en sorte que le personnel affecté ou détaché pour travailler à des projets interdivisionnaires soit bien pris en considération lors de la préparation des propositions.
- 9. Les nombres approuvés de promotions, y compris les promotions 'hors carrière', sont les suivants :

DG/DR/DA	9
DD	16
EF	23
EP	22
FI	7
LEP	36
PE	5
PS	30
SPS	27
ST	26
ST-TIS	6
TH	3
	210

10. Des promotions satisfaisant aux conditions exposées aux paragraphes 3 et 4 ci-dessus concernant les grades d'entrée et le transfert seront accordées en plus de celles mentionnées au paragraphe 9.

# III. CHANGEMENTS DE CATEGORIE PROFESSIONNELLE

11. Une proposition de changement de catégorie doit, au minimum, satisfaire aux conditions suivantes :

- 6. Where jobs have already been recognised as justifying a higher grade the job-holder will normally be considered on a priority basis. Except in a case where the person concerned has received written notification of a refusal to grant promotion, accompanied by the necessary supporting statements, promotion takes place within two years following the date on which the higher grade was attributed to the post.
- 7. As in previous years, a limited number of candidates (1-3 depending on the size of the Division) may be put forward for 'out-of-career' promotion on the grounds of exceptional merit, as follows:
  - a) proposals are to be submitted on the Proposal Form (PE 469) indicating explicitly why the candidate is considered exceptional in relation to other staff employed on similar work:
  - b) an 'out-of-career' promotion will not change the evaluation of the post which will remain based on the general definition of grades given in Annex R C 1 of the Staff Regulations. Where the personal grade is higher than the maximum grade defined for the professional category in question, further advancement will only be possible following a change of category;
  - c) candidates should have already reached the top step of their grade and should be at least 50 years of age.
- 8. Division, Group or Project Leaders should ensure that staff members assigned to interdivisional projects are taken into consideration when proposals are being prepared.
- 9. The approved promotion numbers by Division, including 'out-of-career' promotions, are as follows:

10. Promotions satisfying the criteria governing entrance grades and transfer in paragraphs 3 and 4 above will be granted in addition to those mentioned in paragraph 9.

# III. CHANGES OF PROFESSIONAL CATEGORY

11. A proposal for a change of category must, as a minimum, meet the following conditions:

- a) L'évaluation du poste doit avoir confirmé le grade 7 pour justifier un passage à la catégorie 3, et le grade 9 pour un passage aux catégories 2 ou 52
- b) Le candidat doit être au moins au grade immédiatement inférieur au grade maximum de sa catégorie.
- c) Les propositions de passage en catégories 2 et 5a doivent d'abord être soumises au Comité des Assistants techniques et administratifs principaux (STAC).

### IV. MODALITES D'EXAMEN

### 12. Contrats de durée indéterminée

- a) La Division du Personnel communiquera aux autres Divisions les listes de tous les membres du personnel dont l'examen se justifie pour des raisons d'âge et de service.
- b) Les Chefs de Division ont la possibilité de proposer que d'autres candidats soient ajoutés à la liste. Ils peuvent aussi indiquer les candidats pour lesquels ils estiment qu'une décision serait prématurée; une telle décision est notifiée aux intéressés.
- c) La liste définitive est préparée par la Division du Personnel qui avise les candidats que leur cas est prévu pour examen et leur demande s'ils souhaitent être considérés.
- d) Après avoir consulté les Divisions, la Division du Personnel prendra les dispositions requises pour que des références soient recueillies et des recommandations finales préparées sur le formulaire 'Proposition' (PE 469).
- e) Pour le personnel ayant les codes d'emploi 102 et 103, les propositions seront étudiées en premier lieu par leur Chef de Division et ses conseillers. Leurs recommandations seront ensuite examinées par le Directeur général qui prendra l'avis des Directeurs et autres Chefs de Division concernés.
- f) Toutes les propositions d'attribution d'un contrat de durée indéterminée seront ensuite soumises au Comité de Management et au Directeur général pour décision.

### 13. Avancement

- a) Les Divisions prépareront une liste des postes pour lesquels ils souhaitent qu'on procède à une évaluation de l'emploi. Les modifications de fonctions doivent être indiquées sur le formulaire 'Fiche individuelle d'emploi' (PE 464) qui est envoyé, ainsi que tous autres renseignements et documents pertinents notamment les organigrammes, à la Division du Personnel afin de lui permettre d'organiser en temps utile les entretiens et les discussions d'évaluation.
- b) Les propositions de promotion, ou de changements de catégorie, doivent être présentées sur le formulaire 'Proposition' (PE 469), avec le détail des fonctions exercées par l'intéressé et des responsabilités qui lui sont confiées.
- c) Les cas des assistants techniques et administratifs principaux seront traités par le STAC suivant la procédure publiée ci-après.

- a) The evaluation of the post must have confirmed grade 7 to justify a change to category 3, and grade 9 for a change to category 2 or 5a.
- b) The candidate must be at least in the grade below the maximum grade of his present category.
- c) Proposals for changes of category into 2 and 5a must first be submitted to the Senior Technical and Administrative Assistants Committee (STAC).

### IV. REVIEW PROCEDURE

### 12. Indefinite appointments

- a) The Personnel Division will issue basic lists of potential candidates to Divisions of all those eligible for consideration on age and service grounds.
- b) Division Leaders may propose additions to the list. They may also indicate any candidates for whom they would consider a decision to be premature; the latter should be notified accordingly.
- c) The final list is prepared by the Personnel Division which then informs candidates of their eligibility, asking whether they wish to be considered.
- d) After consultation with Divisions, the Personnel Division will arrange for references to be collected and the final recommendations to be prepared on the Proposal Form (PE 469).
- e) For staff in codes 102/103, in the first instance each proposal will be discussed by the Division Leader with senior colleagues. The resulting recommendations will then be considered by the Director-General in consultation with the Directors and Division Leaders concerned.
- f) All indefinite appointment proposals will then be presented to the Management Board and to the Director- General for decision.

### 13. Advancement

- a) Divisions will prepare a list of posts which they wish to submit for a job evaluation study. Changes in job assignments are to be notified on the Job Information Form (PE 464), and sent with all other relevant information and documents, notably organizational charts, to the Personnel Division so that satisfactory arrangements can be made for interviews and evaluation discussions.
- b) Proposals for promotion, or changes in category, are to be made on the Proposal Form (PE 469) giving details of the work assignment and delegated responsibilities.
- c) The cases of senior technical and administrative assistants will be handled by STAC, according to the procedure published in the following announcement.

49/86 - 1.12.86

- d) Les propositions de promotion de personnel supérieur de grade égal ou supérieur à 11 seront examinées par un Comité composé de quatre membres du Comité de Management et présidé par le Directeur des Ressources humaines.
- e) Les résultats de l'examen seront discutés au Comité de Management avant d'être soumis au Directeur général par l'intermédiaire du Directoire.

### V. CALENDRIER

### 14. Contrats de durée indéterminée

### octobre 1986

Communication aux Divisions, par l'intermédiaire des Administrateurs du Personnel, d'une première liste de candidats à un contrat de durée indéterminée.

### novembre 1986 - février 1987

Communication par la Division du Personnel de la liste définitive des candidats à un contrat de durée indéterminée. Les candidats sont avisés de la procédure en matière d'attribution de contrats de durée indéterminée. La Division du Personnel recueille les commentaires et les références.

#### mars 1987

Approbation des propositions définitives à présenter au Comité de Management.

### Comité de Management de mai 1987

Examen des propositions d'attribution d'un contrat de durée indéterminée.

### mai - juin 1987

- a) Mise en application des décisions prises par le Directeur général et communication des résultats aux candidats
- b) A la fin de l'examen des contrats de durée indéterminée, tous les candidats dans les codes d'emploi 102 et 103 qui ont quatre années de service révolues sont informés de leur situation en matière de contrat.

### 15. Avancement

### novembre - décembre 1986

- a) Adoption de la liste des postes devant être examinés.
- b) Etablissement par les Divisions des formulaires 'Fiche individuelle d'emploi' (PE 464) et envoi à la Division du Personnel accompagné de tout document pertinent.

### janvier - avril 1987

- a) Entretiens et discussions d'évaluation.
- b) Discussion des résultats avec les Chefs de Division.

### Comité de Management de mai 1987

Présentation des propositions de promotion et décision finale du Directeur général après concertation avec le Directoire.

### mai - juin 1987

Mise en application des décisions et communication aux candidats des résultats prenant effet le 1er juillet

- d) Proposals for promotion for Senior Staff in grades 11 and above, will be considered by a Committee of four members of Management under the chairmanship of the Director of Human Resources.
- e) The results of the review will be discussed at the Management Board before presentation to the Director-General via the Directorate.

### V. CALENDAR

### 14. Indefinite Appointment review

### October 1986

First list of prospective candidates for indefinite appointments given to Personnel Officers for discussion with respective Divisions.

### November 1986 - February 1987

Final list of candidates for indefinite appointment issued by Personnel Division. Candidates informed of indefinite appointment procedure. Comments and references obtained by Personnel Division.

#### March 1987

Final proposals agreed for presentation to Management Board.

### Management Board - May 1987

Indefinite appointment proposals examined.

### May - June 1987

- a) Director-General's decisions implemented and candidates informed of results.
- b) At the end of the indefinite appointment review, all potential candidates in professional codes 102/103 who have completed four years of service are informed of their contract situation.

### 15. Advancement

### November - December 1986

- a) Agreement reached on list of posts to be reviewed.
- b) Job Information Forms (PE 464) prepared and forwarded to Personnel Division together vith all relevant documents.

### January - April 1987

- a) Interviews and evaluation discussions.
- b) Results discussed with Division Leaders.

# Management Board - May 1987

Promotion proposals presented and final decisions taken by Director-General after consultation with Directorate.

### May - June 1987

Decisions implemented and candidates informed of the results which take effect on 1 July 1987. Future review dates of all staff promoted will be changed to July where necessary. 1987. Les futures date d'examen de tous les membres du personnel promus seront modifiées si nécessaire, pour être fixées au mois de juillet.

### 30 septembre 1987

Date limite de réception des recours contre les décisions en matière de classification d'emploi et de non-promotion. Sont exclus de tout recours ceux dirigés contre un refus de promotion 'hors carrière', comme mentionné au paragraphe 7 ci-dessus, et ceux dirigés contre une non-promotion au grade attribué au poste occupé par l'intéressé, dans un délai inférieur à deux ans suivant la date à laquelle le grade a été attribué.

# COMMISSION CHARGEE DES CHANGEMENTS DE CATEGORIE DES ASSISTANTS TECHNIQUES ET ADMINISTRATIFS PRINCIPAUX (STAC)

### 1. Mandat de la Commission

Examiner toutes les propositions et faire des recommandations au Directeur général en ce qui concerne les changements de catégorie vers les catégories 2 ou 5a.

### 2. Conditions à remplir par les candidats

- 2.1 Exercer, depuis au minimum 12 mois, des fonctions de niveau 'professionnel' correspondant aux descriptions des Définitions générales des Grades (Statut et Règlement du Personnel Annexe R C 1), ainsi qu'à celles du Recueil de descriptions d'emplois types et d'exemples d'avancement pour la catégorie 2 ou 5 a.
- 2.2 Avoir, en règle générale, une formation technique initiale adéquate (BTS, HND ou diplôme équivalent). On devra s'assurer que le candidat maîtrise, au moins dans sa spécialité, des connaissances équivalentes à celles que l'on acquiert au cours d'une formation universitaire.
  - Ce paragraphe ne s'applique pas aux candidats qui possèdent un diplôme universitaire adéquat.
- 2.3 Etre normalement en grade 9. Si le candidat est en grade 8, son poste doit être déjà classé au grade 9.
- 2.4 Ne pas être âgé, en règle générale, de plus de 55 ans lors de la première présentation devant la Commission.

### 3. Procédure

- 3.1 La Commission se réunit chaque année, dans le cadre de la procédure d'Examen du personnel et des postes.
- 3.2 Les divisions transmettent à la Commission, via la Division du Personnel, selon le calendrier établi pour cet examen, la liste des candidats accompagnée des documents justificatifs : Fiche d'information sur l'emploi (PE 464), Formulaire de proposition (PE 469), organigramme.

Un guide à l'usage des divisions pour la préparation des dossiers de candidature a été établi à cet effet.

### 30 September 1987

Closing date for receipt of appeals against job classification non-promotion decisions. In this regard, there can be no appeal against a refusal to grant an 'out-of-career' promotion, as mentioned in paragraph 7 above, nor against non-promotion to the grade attributed to the post, within two years from the date on which the grade was attributed to the post.

### CHANGE OF CATEGORY COMMITTEE FOR SENIOR ADMINISTRATIVE AND TECHNICAL ASSISTANTS (STAC)

### 1. Terms of reference of the Committee

To review all proposals and make recommendations to the Director-General regarding changes of category to categories 2 or 5a.

### 2. All candidates should:

- 2.1 have performed, for at least 12 months, 'professional' duties corresponding to the relevant descriptions in the General Definition of Grades (Annex R C 1 of the Staff Rules and Regulations) and to categories 2 or 5a in the Collection of Descriptions of Typical Jobs and Advancement Progressions;
- 2.2 normally have an appropriate higher technical diploma (BTS, HND or equivalent). Candidates should, in their own field of specialization at least, have a standard of expertise equivalent to that generally reached after a university education;

  This clause will not apply to candidates who
  - This clause will not apply to candidates who already hold an appropriate university qualification.
- 2.3 be in grade 9. If they are in grade 8, their post should already be evaluated as grade 9;
- 2.4 normally be aged 55 years or less at the time of their first presentation to the Committee.

### 3. Procedure

- 3.1 The Committee meets each year within the framework of the CERN Staff Review.
- 3.2 Divisions forward their lists of candidates to the Committee via the Personnel Division by the specified closing date. Each nomination is accompanied by the following supporting documents: Job Information Form (PE 464), Proposal Form (PE 469) and an organizational chart

A guide has been drawn up to assist divisions in the preparation of the documents.

- 3.3 La Commission nomme des assesseurs, membres du personnel CERN, en fonction de la spécialité de chaque candidat : un ou deux assesseurs par cas.
- 3.4 La Commission entend systématiquement le Chef de division ou son représentant, et un supérieur hiérarchique connaissant bien le candidat et ses activités. Cette discussion a pour but de clarifier certains points du dossier de candidature; elle a lieu en présence des assesseurs concernés.
- 3.5 La Division du Personnel procède à l'examen des postes selon la procédure de classification des emplois en vigueur et prépare les rapports d'évaluation nécessaires pour compléter les dossiers soumis à la Commission.
- 3.6 Les candidats proposés sont interviewés par les assesseurs. Un membre de la Commission participe aussi aux entretiens.
  - L'entretien a pour but de compléter, par un contact personnel, le dossier du candidat. Il se déroule en principe sur le lieu de travail de l'intéressé.
  - La Commission ou les assesseurs peuvent demander l'avis d'autres personnes du CERN, proposées par le candidat le cas échéant. La Commission peut nommer une sous-Commission ad-hoc à chaque fois qu'elle le juge nécessaire.
- 3.7 Après délibération, la Commission présente ses recommandations motivées au Directeur général.
- 3.8 Une fois que les décisions ont été prises, la Division du Personnel est chargée de les faire appliquer. La date d'effet est le 1er juillet.
- 3.9 Les candidats sont informés des décisions. Le formulaire de proposition, une fois complété des conclusions de la Commission et de la décision du Directeur général, est classé dans le dossier personnel administratif du candidat.
- 3.10 Dans le cas où une proposition est jugée inacceptable, le candidat en question ne peut pas faire l'objet d'une nouvelle proposition lors de l'exercice suivant.

### NOTA:

- Si un technicien ou un assistant administratif, qui obtient par un complément de formation (Cours CNAM ou autre) des qualifications reconnues de niveau universitaire, postule avec succès un emploi d'ingénieur ou d'administrateur publié par une vacance de poste, un changement de sa catégorie professionnelle peut intervenir au moment du transfert sans passer par la procédure STAC.
- 2) Si par contre la même personne, ayant obtenu des qualifications reconnues de niveau universitaire, continue à occuper le même poste qu'auparavant, un changement de sa catégorie professionnelle ne peut intervenir que si l'évolution de ses fonctions vers le niveau 'professionnel' est constatée par le STAC suite à une proposition de sa division.

- 3.3 In each case, the Committee appoints one or two assessors, who must be members of the CERN personnel who are experts in the candidate's field.
- 3.4 The Committee will consult the appropriate Division Leader, or his representative, and one of the candidate's direct supervisors who is familiar with the candidate and his work. These consultations are intended to clarify the candidate's documentation; they are conducted in the presence of the appropriate assessors.
- 3.5 Personnel Division examines the jobs according to the normal job classification procedure, and prepares the evaluation reports needed to complete the documents before they are submitted to the Committee.
- 3.6 Candidates are interviewed by the assessors and by one member of the Committee.
  - The purpose of the interview is to supplement by personal contact the information provided in the documents. The interview normally takes place at the candidate's place of work.
  - The Committee or the assessors may ask the advice of other persons at CERN, whose names may be submitted as referees by the candidate. The Committee may also set up a Sub-Committee, if necessary.
- 3.7 After deliberation, the Committee submits its recommendation to the Director-General, giving reasons for its decision.
- 3.8 Once a decision has been taken, appropriate action is taken by Personnel Division. All decisions relating to changes of category take effect from 1 July.
- 3.9 Candidates are informed of the decisions taken. Once the Committee's conclusions and the decision of the Director-General have been entered on the Proposal Form, it is transferred to the candidate's Personal Administrative File.
- 3.10 If a nomination is refused at one STAC review, the candidate may not be nominated again at the following review.

### **NOTE:**

- 1) Where a technical or administrative assistant has obtained recognized qualifications of university standard as a result of further studies (e.g. extra-mural university qualification) and is appointed to a post officially advertised for an engineer or administrator, any change of professional category will occur at the time the appointment comes into effect, without the need to go through the STAC procedure.
- 2) Where, however, a candidate has obtained recognized qualifications of university standard but continues to occupy the same post, it is only possible for his professional category to be changed if STAC accepts that his duties have developed to a 'professional' level, following an appropriate proposal from his division.

### Rappel

Les fonctionnaires et membres de leur famille qui ont

### **CARTE DE LEGITIMATION SUISSE**

délivrée par la Mission permanente de la Suisse près les Organisations internationales, dont l'échéance est prévue pour la fin 1986, sont priés de l'envoyer à la Division du Personnel pour prolongation de validité. Les membres du personnel titulaires voudront bien envoyer leurs cartes à Mme E. Deluermoz, Section des Dossiers et Remboursements, les boursiers et attachés à Mme M. Burri, Section des Boursiers et Attachés.

Veuillez joindre **trois** photos passeport pour l'établissement d'une nouvelle carte dans tous les cas où une prolongation de validité n'est plus possible faute de place.

### LES CARTES SPECIALES ET ATTESTATIONS DE FONCTION FRANCAISES

délivrées par le Ministère des Affaires Etrangères, dont l'échéance est prévue pour la fin 1986, doivent être envoyées selon la même procédure, soulignée plus haut.

**Deux** photos sont nécessaires dans tous les cas où une prolongation de validité n'est plus possible faute de place.

### **ATTENTION**

Vu le nombre très élevé de cartes à traiter, il ne sera pas possible d'établir des attestations en remplacement de celles-ci. Veuillez donc faire des photocopies avant votre envoi.

Si vous êtes en possession de cartes périmées, l'Organisation ne prend aucune responsabilité en cas de difficultés avec les autorités de la Police ou de la Douane.

Si vous ne renouvelez pas vos cartes, des mesures peuvent être prises conformément aux Statut et Règlement du Personnel, Article R II 5.01.

Division du Personnel Tél. 3238

### Reminder

Members of the Staff and their families holding

### SWISS 'CARTES DE LEGITIMATION'

due to expire at the end of 1986, should send them to Personnel Division for extension of the period of validity by the Swiss Permanent Mission to the International Organizations. Staff members should send their cards to Mrs. E. Deluermoz, Records and Claims Section, and Fellows and Paid Associates to Mrs. M. Burri, Fellows and Associates Section.

Please note that if the card has no space for further validation, **three** passport photographs should be sent with the old card so that a new one may be prepared.

# 'CARTES SPECIALES' AND 'ATTESTATIONS DE FONCTION'

issued by the French Ministry of Foreign Affairs due to expire at the end of 1986 should also be renewed according to the above procedure.

**Two** photographs are necessary for all cards with no space for further validation.

#### N.B

In view of the considerable number of cards to be renewed, it will not be possible to issue attestations to replace them; so please keep photocopies.

If you are in possession of invalid cards, the Organization will not take any responsibility in case of difficulties with the Police or the Customs authorities.

If you do not renew your cards, mesures may be taken according to Article R II 5.01 of the Staff Rules and Regulations.

Personnel Division Tel. 3238

# SEMINARS SEMINAIRES

# Monday 1 December

EP SEMINAR

at 16.30 hrs - Auditorium

First results from <sup>16</sup>O + Pb reactions at 200 GeV per nucleon

by R. STOCK / CERN and University of Frankfurt

Interactions of oxygen projectiles with heavy target nuclei have been studied using the CERN SPS external nuclear beam of 200 GeV per nucleon. Successful operation of this beam began in September 1986. The long range goal of these studies is the search for the 'quark-gluon-plasma' state of strongly interacting matter, as predicted by lattice QCD. Before getting there, however, we want to make sure that a sufficiently high energy density is attained in the interaction volume of head-on nucleus-nucleus collisions. First results on multiplicities, transverse energy distributions, and their implications for the energy density near mid-rapidity will be discussed.

# **Tuesday 2 December**

CERN PARTICLE PHYSICS SEMINAR

at 16.30 hrs - Auditorium\*

Design and status at Serpukhov of UNK accelerators

by A. VASSILIEV / IHEP, Head of Accelerator Department, USSR State Committee

The construction status of UNK (3 TeV proton accelerator) and plans for the future will be presented.

\* Tea and coffee will be provided at 16.00 hrs.

### **Tuesday 2 December**

SCIENCE AND SOCIETY

at 20.30 hrs - Council Chamber

Can SDI software be trustworthy?

David L. PARNAS / Queen's University, Kingston, Ontario, Canada

In March 1983 U.S. President Reagan asked scientists to develop a system that would free us from the fear of nuclear weapons by making strategic missiles impotent and obsolete. In response, the Department of Defense formed the Strategic Defense Initiative Organization to investigate the possibility of such a system. This talk presents the speaker's reasons for resigning from an SDIO advisory panel. It presents (a) the reasons that we are unable to build software that is right the first time that it is used, (b) the aspects of the 'Star Wars' problem that make it especially difficult from a software point of view, (c) the reasons that certain new software technologies will not make it possible to build a trustworthy software system for SDI, (d) the flaws in the counterarguments proposed by SDI proponents. The talk is technical and will not discuss political or strategic aspects of SDI. However, a deep knowledge of computer science is not required. This talk sheds some light on the general question of the limitations on what we can do with computers.

### Mercredi 3 décembre

PRESENTATION TECHNIQUE

de 09.00 à 18.00 h - Saint-Genis, salle de l'Allondon, route de Gex, 200 m à gauche

ISNARD (F), distributeur de matériel électrique et électronique, organise une journée technique sur le thème 'mesure, régulation, automatisme, signalisation, alarme, chauffage, câbles, appareillages et matériels divers d'installation et de maintenance'.

Firmes présentes (30): AEG Outillage (D), AEI, Aiphone (E/J), Atlantic, Campa, CDA, Claude, Delta Dore, D'therm, Elgé, Entrelec, Europhane, Fuba (D), Intertool (D), Jay Electronique, Legrand, Linder (S.E.S.), Merlin Gerin, Métrix, Nather, Proner, Raychem (USA), Sarel, Simel, Solenoïd, Syrelec, Tehalit (D), Télémécanique, Thomson, 3M.

Langue: français

Renseignements: M. Diraison / FI / 4585

### Wednesday 3 December

THEORETICAL SEMINAR

at 14.00 hrs - TH Conference Room

Conformal invariance – some results on the A-D-E classification and new developments

by C. ITZYKSON / Saclay

We propose to review some implications of modular invariance on critical 2d field theories such as the A-D-E classification obtained in collaboration with A. Cappelli and J.B. Zuber. Further progress on the vicinity of the critical point will also be discussed.

# Wednesday 3 December

CERN COMPUTER SEMINAR

at 16.00 hrs - Auditorium

A rational design process: How and why to 'fake it'

by David L. PARNAS / Queen's University, Kingston, Ontario, Canada

Many have sought a software design process that allows a program to be derived systematically from a precise statement of requirements. This talk proposes that, although we will not succeed in designing a real product in that way, we can produce documentation that makes it appear that the software was designed by a such a process. The ideal process, and the documentation that it requires is described. We then explain why one should attempt to design according to the ideal process and why one should produce the documentation that would have been produced by that process. We describe the contents of each of the required documents and the advantages that accrue from writing them. The talk provides an overview of modern software engineering ideas and is accessible to anyone with some experience with larger software systems.

### The speaker

David Lorge Parnas, Professor of Computer Science, Queen's University, Ontario, has published more than 90 papers on computer system design. He has more than 25 years of software construction experience, including fifteen as a consultant for US DoD agencies, such as the Naval Research Laboratory. His special areas of interest are software engineering, large-scale programming, hierarchical organization, simulation, and cooperating sequential processes.

\* Tea and coffee will be provided at 15.30 hrs.

### Thursday 4 December

**PRESENTATION** 

at 10.00 hrs - DD Conference Room bldg 31, 3-005

### **EPLDS Erasable Programmable Logic Devices**

by J.D. GRETHER / Industrade AG

- Just write and see!
- EPLD architecture
- Macro-cells
- iPLDS development tools
- Design entry by drawing and equations
- Discussion and questions.

Language: French, questions in English

### Vendredi 5 décembre

SEMINAIRE TIS

à 14.30 h – Amphithéatre de l'Enseignement technique bât. 593, salle 11

Etude de sûreté de projets complexes Approche pratique

par Jean DEBRAY / Ingénieur, professeur à l'Université de Compiègne

Dans la réalisation de tout grand projet, la fiabilité et la sûreté des systèmes doivent être prises en considération. Une présentation sera faite de l'analyse de la méthodologie suivie pour les études de sécurité de projets complexes et bien différents, tels que Creys-Malville ou Hermès. Des exemples concrets seront donnés pour montrer comment, en partant d'un système, il est procédé à l'étude d'un projet dans son ensemble. Ce séminaire s'adresse à toute personne intéressée et ne nécessite aucune connaissance spécifique préalable.

# Monday 8 December

EF SEMINAR

at 11.00 hrs - EF Conference Room bldg 13, 2-005

### **Graphics for DELPHI**

by A. GRANT / CERN

A brief introduction will be given describing the developments in graphic techniques over the last decade. Particular mention will be made of the introduction of new software standards, GKS, GKS 3D and PHIGS. The implications of the rapid development of graphics hardware over this period, from the monochrome storage tube to the double buffered rasterised image will also be described. Two examples of the application of modern graphics to the DELPHI experiment will be given. In the first example, in the context of the online control of the experiment, a general set of tools will be described. These tools allow the user to make a graphical display of his particular control problem, for example gas system, fastbus data acquisition, etc. and to prepare a knowledge base file, which will be used to animate the drawing from monitored data. Under running conditions the user may interactively select control objects, initiate a 'pop-up' menu and hence issue commands to the equipment. The second example of modern graphics will be taken from the DELPHI interactive analysis program. The general structure of the program will be briefly described and the importance of the use of graphic software standards stressed.

# **Monday 8 December**

**EP SEMINAR** 

at 16.30 hrs - Auditorium

New results on undergrond muons

by Marvin MARSHAK / University of Minnesota

The question of whether underground muons can be related to a specific astrophysical source has received considerable attention in the past year. I will present 1985-1986 data from the Soudan 1 detector for several

possible sources, including Cygnus X-3, Hercules X-1 and 1E2259+586. I will particularly describe observations during the radio flare of October 1985 and during the coordinated observing period in September-October 1986.

# **Tuesday 9 December**

CERN PARTICLE PHYSICS SEMINAR

at 16.30 hrs - Auditorium

New charm results from the Fermilab tagged photon spectrometer

by R. MORRISON / University of California, Santa Barbara

# Wednesday 10 December

LEP SEMINAR

at 14.30 hrs - LEP Auditorium bldg 30, 7th floor

Coherent instabilities of electron bunches in LEP

by B. ZOTTER / CERN-LEP

# Wednesday 10 December

DD SEMINAR

at 16.00 hrs - DD Conference Room bldg 31, 3-005

A distributed CRON System

by Maria VARELA / CERN - DD

# TRAINING AND EDUCATION ENSEIGNEMENT

# ENSEIGNEMENT GENERAL Tél. 2844

### Jeudi 4 décembre

de 13.00 h à 13.30 h — Amphithéâtre Science pour tous par R. CARRERAS

# ACADEMIC TRAINING Tel. 2844-3364

### 3 and 4 December

The lectures on 'Epistemology' by K. POPPER / University of London have been CANCELLED (for health reasons)

49/86 - 1.12.86

### Mardi 2 décembre

LES SCIENCES AUJOURD'HUL

à 20.00 h précises – Auditorium (jusqu'à environ 22.00 h) par R. CARRERAS

Rafel Carreras, responsable du programme d'Enseignement général au CERN, commentera et expliquera un choix d'articles parus récemment dans des revues scientifiques, et qui couvrent l'ensemble des sciences physiques et biologiques ainsi que certains aspects des relations science-société. Une attention particulière est portée au langage et aux notions utilisés afin que les explications et les commentaires soient accessibles aux personnes n'ayant pas de formation scientifique.

### Entrée libre

(Please note that the lecture will be given in FRENCH)

Service des Relations Publiques Tél. 2722

### SERVICE D'APPUI LINGUISTIQUE DU CERN

Your attention please!

12th January - 10th April

Next session of the French Language Courses

The application forms are available as from now in building 54 - Ground Floor (Education Services)

The teachers are at your disposal

- Mondays and Fridays from2 pm to 4 pm
- Wednesdays from 9 am to 11 am and from 2pm to 4pm

in building 54 Room R-001 or Room R-031

The secretariat is open all afternoons from 1.45 pm to 5.45 pm (tel.: 3127-3128-4476)

Service de l'Enseignement Cours de Langues PE/ED/TE/CL

# INFORMATIONS GENERALES GENERAL INFORMATION

### A VENDRE AUX DIVISIONS

- Diverses pompes à eau avec moteur,
- divers moteurs avec réducteur,
- 3 vérins 100 t avec course environ 1 m.
   Ce matériel est visible au bâtiment 33.

Division Support Technique Groupe Logistique R. Gruaz, tél. 5782, ou bip 6207

### SI VOUS AVEZ PERDU...

...une petite somme d'argent au bât. 866, début novembre, prière de vous adresser à Monsieur Bochaton Gérard. Celui-ci a en effet déposé la somme en question à la cantine pendant plusieurs jours, mais sans succès, et voudrait maintenant la restituer...

### REINTEGRATION - Sécurité sociale française

La prochaine permanence de la Sécurité sociale française aura lieu

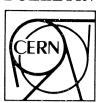
jeudi 4 décembre de 13.30 h à 15.30 h salle de conf. n° 2, Div. PE, bât. 5, 1<sup>er</sup> étage.

Les personnes intéressées sont priées de prendre rendez-vous en téléphonant au Secrétariat de la Section des Affaires sociales (tél. 4201).

Section des Affaires sociales Division du Personnel

# BULLETIN

# **ASSOCIATION DU PERSONNEL**



Les informations paraissant dans la rubrique «Association du personnel» sont publiées sous la seule responsabilité de l'Association du personnel du CERN.

# STAFF ASSOCIATION

The information presented in the Staff Association section of the Bulletin is published under the sole responsibility of the CERN Staff Association.

# **QUELQUES CHIFFRES**

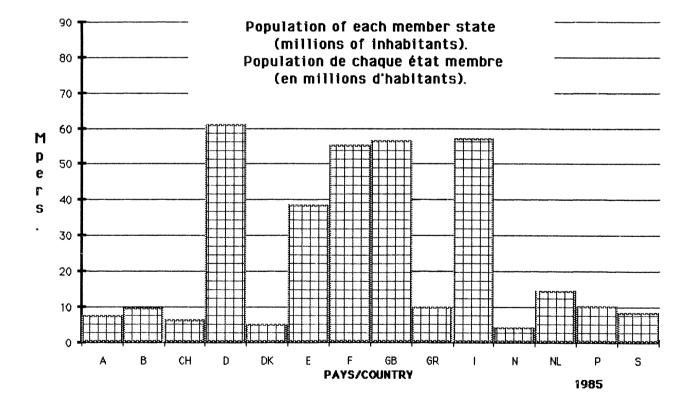
# A FEW FIGURES

Notre Organisation est constituée par 14 Etats Membres européens et il nous a paru intéressant de rassembler quelques données sur le nombre de personnes qui sont ainsi représentées et sur le coût annuel.

La population totale des Etats Membres s'élève à environ 345 millions d'habitants, répartis comme il est montré sur le graphique suivant :

Our Organization is made up of 14 European Member States and we thought if would be worthwhile to gather some data on the number of people involved and on the annual cost.

The total population of the Member States is almost 345 million distributed as shown in the following graph:

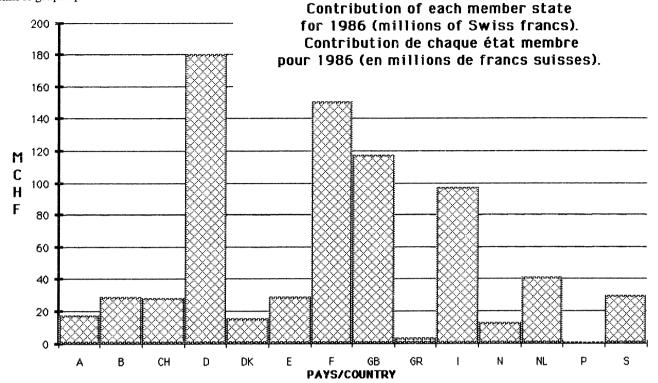


Le CERN rassemble donc des pays de taille très diverses allant de 4 à plus de 60 millions d'habitants, dont la population totale peut se comparer à la population des Etats-Unis (environ 240 millions) plus celle du Japon (environ 120 millions).

CERN thus brings together countries of very different sizes, ranging from 4 to more than 60 million inhabitants, with a total population comparable to that of the United States (about 240 million) plus that of Japan (about 120 million).

Chaque Etat Membre verse une contribution financière à l'Organisation, qui dépend du niveau de sa richesse nationale. Pour 1986, les versements sont ceux indiqués dans le graphique suivant :

Each Member State contributes financially to the Organization according to its national wealth. For 1986, the contributions are those shown in the following graph:

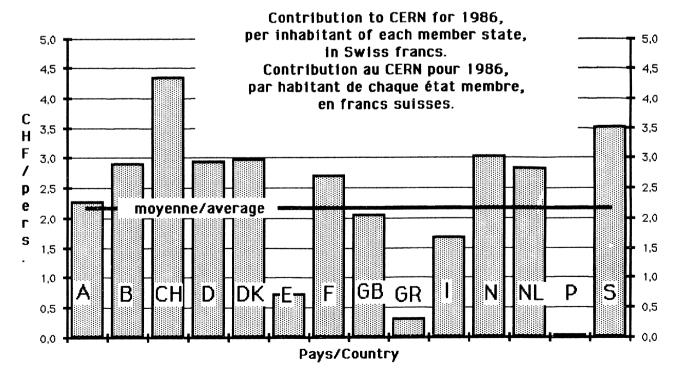


Notons que, à cause de leur récente entrée dans l'Organisation, l'Espagne et le Portugal ne payent qu'une fraction de leur contribution finale. (En 1986, 56% et 10% respectivement).

Il nous a paru utile de calculer le coût moyen du CERN par habitant de chaque Etat Membre, pour 1986, en divisant le montant de son versement par le nombre de ses habitants:

It should be noted that because they jointed the Organization recently, Spain and Portugal pay only a fraction of their final contribution (in 1986, 56% and 10% respectively).

We thought it would be interesting to compute the average cost of CERN per inhabitant of each Member State for 1986, by dividing the amount of its contribution by the number of its inhabitants:



(Notons à nouveau que les coûts pour l'Espagne et le Portugal ne sont pas à leur niveau définitif.

Exprimé dans la monnaie de chaque pays, le coût par habitant est donné dans le tableau suivant (arrondi au chiffre supérieur):

Autriche	20
Belgique	73
Suisse	4,40
Rép. Féd. Allemande	3.60
Danemark	13.60
Espagne	60
France	10.70
Grande-Bretagne	0.90
Grèce	32
Italie	1410
Norvège	13.80
Pays-Bas	3.85
Portugal	5.30
Suède	14.90

(Once again, it should be noted that costs for Spain and Portugal are not at their final level).

Expressed in the currency of each country, the cost per inhabitant is given in the following table (rounded up to the next higher figure):

Sch. (ATS)	Austria
FrB,(BEF)	Belgium
FrS.(CHF)	Switzerland
DM(DEM)	Fed.Rep. of Germany
Cr.D(DKK)	Denmark
Ptas(ESP)	Spain
FrF(FRF)	France
£(GPB)	United Kingdom
Dr.(GRD)	Greece
Lires(ITL)	Italy
Cr.N(NOK)	Norway
Fl.H(NLG)	Netherlands
Esc.(PTE)	Portugal
Cr.S(SEK)	Sweden

# FETE DE NOEL DES ENFANTS

La séance récréative à l'occasion de NOEL aura lieu cette année le

### **SAMEDI 13 DECEMBRE 1986, à 14h.30**

L'Association du Personnel en collaboration avec l'Administration a le plaisir d'y inviter les enfants du personnel du CERN nés durant les années 1979, 1980, 1981. Les parents des enfants concernés recevront prochainement une invitation à cet effet.

Nous demandons aux personnes désireuses d'aider au bon déroulement de cette manifestation de bien vouloir se faire connaître auprès du Secrétariat de l'Association du Personnel, © 2819.

### COMITE DES AFFAIRES CULTURELLES

La Section des Expositions Artistiques du Comité des Affaires Culturelles organise une exposition réservée à tout le personnel travaillant sur le site du CERN qui désire présenter ses travaux artistiques.

Elle se tiendra du 2 au 11 février 1987.

Tous les éventuels exposants qui souhaiteraient y participer sont priés d'assister à une réunion d'information qui se tiendra le :

### JEUDI 4 DECEMBRE 1986, à 12h.00

dans la Salle de Conférence de l'Association du Personnel, Bâtiment 61 (nouveaux locaux)

### CHILDREN'S CHRISTMAS PARTY

The Christmas party will take place this year on

### SATURDAY 13 DECEMBER 1986, at 2.30 p.m

The Staff Association with the cooperation of the Administration, is pleased to invite all children of CERN staff born in 1979, 1980, 1981.

The parents of the children concerned will shortly receive an invitation.

We would ask anyone interested in helping to make this affair a success to contact Staff Association © 2819.

### **CULTURAL AFFAIRS COMMITTEE**

The Art Exhibitions Committee is intending to put on an exhibition of work by all personnel working at CERN in the New Year.

The exhibition will last from 2 to 11 February 1987.

All members of the staff wishing to exhibit their work are requested to attend the preliminary briefing on:

THURSDAY 4 DECEMBER 1986, at 12 a.m.

Staff Association Conference Room - Building 61

# LUBS

### **VELO**

#### **ERRATUM**

Une erreur s'est glissée dans notre précédente annonce (BUH-48)

Il faut lire:

### Footing du samedi 29 novembre 1986.

Rendez-vous à Divonne, à 10h.00. Parcours VITA Mt. MUSSY.

### Nouveau Comité

Présidente : Odette MARAIS Vice-Président : Claude FRAISSE Secrétaire: Nicole BOIMOND Trésorière: Colette GROSCARRET Information: Jean-Pierre DROULEZ

Conseillers techniques: . Michel CAYLA

. Guy GENETET

. Martial LALLEMENT

# HIPPIQUE

Association romande de tourisme équestre.

- . Assemblée générale, le 6 décembre à Martigny. Société Hippique Rurale (SHR).
- . Assemblée Générale, le 2 décembre 1986.
- . Repas annuel le 6 décembre.

SEGNY-NAZ. Forfait débutant 10 heures + cotisation jusqu'au 31.12.86 = 130 SFrs.

SEGNY Coupe de Noël le 14 décembre, avec la participation des manèges voisins et repas collectif. Inscription dans les manèges.

Imperméables et ponchos en stock auprès de BLIN Michel ou KUGLER Eric.

Renseignements français et anglais : Jeanne ROS-TANT / TH 2 4222.

### DARTS

The Club's "CHRISTMAS DINNER DANCE" will be held at the Novotel (Ferney-Voltaire) on Friday, 5th December, from 8 p.m.

Tickets are available at SFrs45.- from W. Burgess (Lep-Div.) 2 13-3564 or 50.40.61

### SKI

### Permanence

Jeudi de 17h.00 à 18h.00 Salle des Clubs, restaurant No.2 Informations, inscriptions aux activités.

Pour le payement des cotisations, utiliser les bulletins entreposés aux guichets des PTT (site de Meyrin).

### Cours de ski alpin

Classe débutants : glissement, équilibre

Classe 1 - skieurs débrouillés : virage élémentaire Classe 2 - skieurs moyens : virages parallèles de ba-

Classe 3 - bons skieurs : virages parallèles performants

Classe GT - très bons skieurs : toute neige, tout terrain.

Classe adolescents (CA): ski sans "frontière"

### cours du samedi

Classes 2,3,GT,CA (adultes) . 10 janvier: Grand Bornand . 17 janvier : Les Contamines

. 24 janvier : Samoëns-Carroz-Morillons

. 31 ianvier : Avoriaz

. 7 février : Portes du Soleil

Prix: FrsS 225.- (\*)

### Cours du dimanche (adultes + enfants)

Classes de débutants 1, 2, compétition

11.18.25 janvier. 1, 8 février aux Carroz

Prix adultes: FrsS 200.-(\*) Prix enfants: FrsS 180.-(\*) Prix compétition: FrsS 180.- (\*) (\*) transport, forfait, cours de ski.

# Cours de ski de fond

10 janvier, Lajoux

17 janvier, Mijoux

24 janvier, Les Rousses

31 janvier, Prémanon

7 février, La Vattay

14 février, La Simard

Prix: cours = FrsS 30.-. Transport = FrsS 80.-Carte pistes = FrsS 25.-

Date limite pour les inscriptions : jeudi 18 décembre. Les inscriptions ne sont prises en considération qu'après payement.

# **CLUB FRANCAIS DU LIVRE**

### ASSEMBLEE GENERALE

### MARDI 2 DECEMBRE 1986, à 17h.45

Salle des Clubs - Restaurant N<sup>0</sup> 2 Mezzanine

Cotisation annuelle: 40 FS

Plus de 1000 ouvrages à votre disposition.

RAPPEL. Vous avez la possibilité d'acquérir vos propres ouvrages avec un rabais allant de 15 à 20% chez notre libraire à Paris.

A retourner à Anne PERRELLE / DD

Je désire adhérer au Club de lecture :

NOM. Prénom:....

Div.:....

Je désire recevoir le catalogue des livres disponibles

.....

au Club: OUI / NON

### **RUGBY**

### Résultats

Equipe I. A Bellinzona, en Coupe de Suisse, le CERN bat TICINO par 24 à 4. Match facile pour le CERN qui marque 6 essais contre 1.

### **Prochains matches**

Equipe I. Samedi 29 novembre à 15h.00, au terrain CERN, match de Championnat difficile contre le L.U.C., équipe de l'UM Lausanne. Les Cernois sont avertis, à eux de bien préparer cette rencontre. surtout pour les avants.

Juniors. Samedi 29, au stade de Vessy à Genève, Sallanches sera une équipe dont il faudra se méfier. Pour les Juniors, entraînement au terrain CERN à 18h.30.

Ecole de Rugby. Tournoi samedi 29 à Oyonnax. Départ Place de St. Genis à 12h.30 en car.

### **MICRO**

### Section APPLE II

Lundi 8 décembre, à 17h.15 Salle de la Théorie - Bât. 4 - 3e étage

Présentation du nouveau né de la famille de GS.

Venez nombreux.

### **FOOTING**

### COURSE PEDESTRE DU CERN DU 22 NO-**VEMBRE 1986**

#### Récultate

Catégorie Dames 1,8 km

1.	M. DIJKSTRA	6'37
2.	S. MCKEEMAN	7'00
3.	E. NEUHOFER	7'29

### Catégorie VETERANS H. (40 ans et +)

1.	M. HOULMANN	18'06
2.	W. ZAPF	18'10
3.	R. DUMONT	19'25

### Catégorie SENIORS H.

1.	J. KIRKBY	19'10
2.	M. MEZZETTO	20'25
3.	C. SICARD	20'30

### Catégorie FILLES (1973 et après) 1,8km

1.	J. NORTON	7'33
2.	L. GAMBLE	8'17
3.	J. MAIO	11'00

### Catégorie GARCONS (73 et après) 1,8 Km

1.	P. BURGESS	6'22
2.	C. ZAPF	7'29
3.	D. MOUNT	7'56

### Challenge AGE/PERFORMANCE

. D. DEKKERS 66 points

Filles (1969-1972)

**J. NORTON 7'18** 

**GARCONS (1969-1972)** 

. C. HOULMANN 5'34

### Challenge FAMILLE

. Famille HOULMANN

### **CLUB DES CERNOISES**

# REUNION D'ACCUEIL POUR LES EPOUSES DES NOUVEAUX ARRIVANTS & COFFEE MORNING

Chaque mois, des membres du Club des Cernoises accueillent les dames arrivées depuis peu, pour les aider à s'intégrer dans la communauté locale. Les réunions ont lieu dans les salles des Clubs du Restaurant No. 2 (Tortella - 1er étage) de 9h.00 à 11h.00

Vous êtes invitée à assister à la prochaine réunion ou, si vous n'êtiez pas encore arrivée dans la région, veuillez vous reporter pour les dates à un prochain Bulletin Hebdomadaire.

Nous espérons vivement que vous pourrez venir et serions heureuses de faire votre connaissance.

La prochaine réunion d'accueil pour les épouses des nouveaux arrivants et le prochain Coffee Morning aura lieu le :

### **MARDI 9 DECEMBRE 1986**

### WOMEN'S

# WELCOME MEETING FOR WIVES OF NEWCOMERS - COFFEE MORNING

Each month, 2nd Tuesday, members of the CERN Women's Club welcome newly arrived wives to help with integration into the local community. The meetings take place in the Club Rooms, Restaurant No, 2 (Tortella) (first floor), from 9 am to 11 am.

You are invited to attend the next Coffee Morning or, if you have not yet come to the Geneva region, please watch the Weekly Bulletin for dates of the meetings.

We sincerely hope you can come, and look forward to meeting you.

The next meeting for wives of newcomers and Coffee Morning will be held on

### **TUESDAY 9 DECEMBER 1986**

### POUR INFORMATION

# EXPOSITION VENTE D'ARTISANAT

MARDI 9 DECEMBRE 1986 Hall du Bâtiment Principal

EXPOSITION et VENTE de BRODERIES provenant de camps de réfugiés laotiens en Thaîlande.

C'est au siècle dernier qu'une partie du peuple 'HMONG', dans sa migration séculaire, arrivait dans les montagnes du Nord-Laos, en provenance de la Chine voisine. Les bouleversements récents de la région ont amené plus de 100'000 d'entre eux jusqu'en Thaîlande, d'où beaucoup ont émigré en France et aux Etats-Unis.

Hélas pour environ 50'000 de ces réfugiés, la porte de l'Occident semble maintenant fermée, et la perspective de vivre libre s'est éloignée... tandis qu'ils végètent dans le camp 'BAN VINAY', au Nord-Est de la Thaîlande, et que tout espoir de retour à la vie d'autrefois semble vain.

Pourtant ce peuple au caractère dynamique ne se laisse pas sombrer dans le désespoir. Dans le camp, chacun s'active à travailler pour la communauté et à faire vivre l'artisanat traditionnel, un des seuls moyens pour eux de ne pas rester passivement des assistés. La possibilité pour eux de vendre les merveilleuses broderies et les 'appliqués' que les femmes confectionnent avec un art consommé, selon une tradition millénaire, leur permet ainsi de garder un peu de leur dignité humaine et de retrouver une certaine autonomie. Même les enfants s'y mettent, perpétuant ainsi l'une des richesses de leur culture.

Le Service Missionnaire Evangélique à Bellevue, fait venir ces broderies de Thaîlande pour les revendre en Suisse à l'occasion de différentes organisations, tout au long de l'année. Ces ventes contribuent ainsi de manière très directe et concrète à redonner un espoir et une raison de vivre à des milliers de réfugiés en Thaîlande.

### POUR INFORMATION

# CERCLE FEMININ DES NATIONS UNIES PALAIS DES NATIONS

Le Cercle féminin des Nations Unies, organise leur **BAZAR INTERNATIONAL ANNUEL le :** 

MARDI 2 DECEMBRE 1986, de 10h.00 à 17h.00 Route de Prégny

Hall portes 13,14,15

Cette manifestation annuelle est organisée pour venir en aide au enfants nécessiteux d'Haîti, du Pakistan, du Pérou, du Soudan, de Thaîlande et du Zaîre.

# **SUBAQUATIQUE**

Les Club Subaquatique du CERN en collaboration avec les Clubs de Plongée genevois organisent, sous l'égide des Fédérations Française (FFESSM) et Suisse (FSSS), une **conférence d'une journée** relative à la plongée.

# "PLONGEE SANS FRONTIERE"

### **SAMEDI 29 NOVEMBRE 1986**

# Amphithéâtre du Bâtiment Principal

Nous reproduisons ci-dessous, le programme de cette manifestation :

- 8h.30 : Accueil et réception des participants
- 9h.00: Diaporama
- 9h.30 : La plongée souterraine par O. Isler, enseignant en sciences naturelles
- 10h.30 : Le matériel utilisé en plongée sportive par W. Rownan, directeur technique des Hommes Grenouilles de Paris, chargé de cours à la Faculté de Médecine de Paris
- 12h.00: Repas pris sur place Visite des stands
- 14h.00 : L'enfant et la plongée par **D**<sup>r</sup> **O. Ibrahimoff**, médecin fédéral de plongée, expert agréé de l'aéronautique civile, médecin fédéral de parachutisme
- 15h.00: Diaporama Visite des stands
- 16h.00 : Les perspectives d'avenir de la plongée industrielle en France par P. Gavarry, Directeur de l'I.N.P.P. à Marseille
- 17h.00 : Intervention héliportée et premiers secours par S. Refondini, pilote, chef de la base d'intervention de la REGA (Garde aérienne suisse de sauvetage) à Lausanne, membre du conseil de fondation de la REGA
- 18h.00 : Synthèse de clôture

### Durant toute la journée, exposition de matériels, stands d'information

Prix de la journée : (payement sur place)

Conférence : FF 45 .- / Frs. S. 12 .-

Repas (inscription obligatoire): ~ FF 30.- / Frs.S. 10.-

Incriptions au repas : Jean-Claude TARLE

**2** 4716

# **EXPOSITION ARTISTIQUE** du 7 au 17 DECEMBRE 1986

Hall du Bâtiment Principal

### Colette SONZOGNI

C'est la seconde exposition que je présente au CERN. Mes activités artistiques se sont enrichies de 2 techniques:

. la gravure (eau-forte, aquatinte) et l'aquarelle, qui seront exposées ici à partir du **7 décembre**.

J'ai commencé la gravure il y a 3 ans. Cette technique reste très proche de ma technique de dessin à la plume et encre de Chine, par la rigueur du trait, la précision du geste, la volonté de l'intention, de l'idée, éléments essentiels de mon art.

L'aquarelle est une autre recherche, puisqu'intervient la couleur qui a priori, me tente moins que le noir et blanc.

La couleur permet cependant d'atteindre une autre dimension, une autre suggestion.

Le dessin restant présent dans mes aquarelles, la couleur devient pour moi une manière de flatter le trait, une façon de jouer avec la ligne.

L'Art, pour rester sincère, ne doit-il pas d'ailleurs, avant tout, être un jeu?

### Jean de MEZELS-DEMANGEAT

Jean de Mezels-Demangeat, Maître émailleur, gardien des traditions des émaux du Moyen-Age.

Originaire du Limousin, est installé à Annecy depuis 1984.

Depuis 1970, date de sa découverte de cet art du feu, il s'est fait une réputation de mainteneur de la véritable tradition.

Il expose aux quatre coins de la France, est remarqué par des connaisseurs et amateurs d'art.

Jacques CHANCEL lui consacre une radiocospie en 1976, sa renommée va aller en s'amplifiant. L'Elysée lui passe commande d'une oeuvre importante, ainsi que la Cour d'Angleterre pour deux oeuvres. Une galerie Franco-Suisse le fait connaître au-delà des frontières.

Il a sélectionné pour son exposition au CERN des pièces dans une gamme très étendue, permettant à tous ceux qui le découvriront de juger de sa haute technicité dans cet art par trop méconnu et pourtant un des plus beaux héritages que de grands Maîtres du Moyen-Age leur ont laissés.

# **COOPERATIVES**

### **COOPIN**

**En stock.** Nous avons un grand choix de LEGO. Une petite machine à café EXPRESSO et des poêles à vapeur "EXPRESS".

Nous venons de recevoir un grand choix de montres pour enfants et pour les jeunes bricoleurs nous vous proposons un set permettant d'assembler sa montre soi-même.

Vous pouvez jusqu'au 10 décembre dernier délai passer des commandes pour des SANTONS de PROVENCE (sujets de 25 cm) fabrication artisanale, des échantillons sont exposés au magasin.

Comme chaque année nous avons les cartes "UNI-CEF".

N'oubliez pas les calendriers de l'AVENT et les CHRISTMAS PUDDINGS, nous avons également des décorations d'arbres en chocolat.

Nous attendons les marrons glacés.

Le Beaujolais nouveau est arrivé.

# AS-INTERFON (Bât. 36 S-013)

Exposition-vente de tapis avec les Ets JACQUET, à la Salle polyvalente de Prévessin le vendredi 5 décembre 1986, de 14h.00 à 20h.00.

Nous présenterons des centaines de tapis d'Orient faits main et tapis mécaniques (2 camions) à des conditions privilégiées.

Permanence technico-commerciale Mardi 2 décembre 1986, de 14h.30 à 16h.30 au Secrétariat et ensuite au magasin de St. Genis avec : COTE (isolation, moquettes, papiers peints, peintures, crépis, outillage). MOURIER : tous produits et dérivés bois et d'isolation. COMPTOIR DES FERS : électro-ménager, ménager, chauffage, sanitaire.

Cadeaux de fin d'année. Nous vous proposons pour vos enfants, vos amis et vous-mêmes :

- . quelques jouets du 1er âge;
- . de l'électro-ménager et du ménager;
- . des champagnes, de bons et de très grands vins de producteurs et négociants, des apéritifs, des alcools, des vins mousseux, etc..
- de l'argenterie, des services en porcelaine ou faîence, des vases, des verres, etc..
- . des bicyclettes, mobylettes;
- . de l'immobilier de vacances ou de placement. La liste est longue et non limitative.

# Plats du jour des restaurants

# SEMAINE DU 1 DECEMBRE AU 5 DECEMBRE 1986

Midi / Lunch Time	<b>No. 1</b> Bâtiment Administratif Administration Building  Meyrin (CH)	<b>No. 2</b> Bâtiment 504  Building 504  Meyrin (CH)	<b>No. 3</b> Bâtiment 866  Building 866  Prévessin (F)
Prix	I Fs 5.20 II Fs 6.20	15.50 FS 116.30 FS	I 17,50 F II 13,50 F
LUNDI / MONDAY	Vol au vent charcutiere Nouillettes au beurre Salade *******  Veau poché Sce crème Pomme croquette Baby carottes	I poulet Cantonaise Riz Orientale II Cuisses de Grenouille Pommes Nature Légume.	I CODIVEAUX II COLIN PANE POMMES DORRES LEGUMES SAISON
MARDI / TUESDA Y	Chicken Sce tartare  Pomme paille  Salade  ********  Escalope de porc Viennoise Choux de bruxelles  Pomme rôtie	I Omelette Paysanne Légume. II Paupiette de Boeuf Maison Pommes frites Légume.	I RCTI DE DINDE II HAMBURGER OEUF A CHEVAL POMMES PUREE LEGUMES SAISON
MERCREDI / WEDNESDAY	Rognons sautés chasseur Riz pilaw Salade ******** Steack sur le grill Pomme mousseline Epinards	I Hâchis Parmentier. II Escalope de Veau panée Pommes rissolées Légume.	I GRILLADELLE DE PORC II POULET CHASSEUR RIZ LEGUMES SAISON
JEUDI / THURSDA Y	Boeuf tiède Sce piquante Roesti Tomate ******* Sauté d'agneau ménagère Knopli Carottes	<ul> <li>I Les 2 Grillades de Porc Pommes frites Légume.</li> <li>II Filets de Plie à l'Anglaise Riz pilaf Légume.</li> </ul>	I SALADE NICOISE II BOEUF BRAISE MACARCNI LEGUMES SAISON
VENDREDI / FRIDAY	Hamburger ketchup Pomme sablées Salade ******* Filets de carrelet Fenoils Tomate	<ul> <li>I Sardines à la Planche Pommes persillées Légume.</li> <li>II Rôti de Dindonneau Pommes sautées Légume.</li> </ul>	I FILET DE POISSON AU vin blanc II LENTILLES AU PETIT SALE SAUCISSES DE VIENNE LECUMES SAISON

Heures d'ouverture Restaurant No 1 Lundi au vendredi: de 07h00 à 23h00

Samedi et dimanche:

1. Caféteria

de 07h00 à 22h00

2. Restaurant

de 11h30 à 14h00 et de 18h00 à 19h30

Restaurant No 2 Lundi au vendredi: de 06h30 à 20h30

Samedi: de 08h00 à 14h00 Restaurant No 3 Lundi au vendredi: de 07h30 à 18h00 (Restauration à midi seulement)

CALE	CALENDRIER HEBD	OMA	HEBDOMADAIRE		1986		W	WEEKLY	CALENDAR
LUNDI MONDAY	1.12	MARDI TUESDAY	2.12	MERC	MERCREDI 3.12 S.12	JEUDI THURSDAY	4.12	VENDREDI FRIDAY	5.12
					n —	1000	PRESENTATION EPLDS Erasable Programmable Logic Devices by J.D. GRETHER / Industrade AG		
					•	1300	SCIENCE POUR TOUS par R. CARRERAS		
				1400	THEORETICAL SEMINAR  Conformal invariance – some results on the A-D-E classification and new developments by C. ITZYKSON / Saciay			1430 TIS SEMINAR Ende de súreté de Approche pratique par Jean DEBRA par Jean DEBRA	TIS SEMINAR Etude de súreté de projets complexes Approche pratique par Jeen DEBRAY / Ingénieur, professeur à
		1530 PLAS	PLASMA PHYSICS COURSE					Amphithéatre d bát. 593, salle 1	omersiste de l'Enseignement technique bât. 593, salle I I
1630 EP S First A at 20 by J Fran	EP SEMINAR First results from <sup>16</sup> O + Pb reactions at 200 GeV per nucleon by R. STOCK / CERN and University of Frankfurt	1630 CER Designation of the corp.	CERN PARTICLE PHYSICS SEMINAR Design and status at Serpukhov of UNK Accelerators by A. VASSILIEV / IHEP, Head of Accelera- tor Department, USSR State Committee	1 <del>6</del> 00	CERN COMPUTER SEMINAR A rational design process: How and why to 'fake it' by David L. PARNAS / Queen's University, Kingstone, Ontario, Canada		,		
		2000 LES :	2000 LES SCIENCES AUJOURD'HUI						
		2030 SCIE	SCIENCE AND SOCIETY Can SDI software be trustworthy? by David L. PARNAS / Queen's University, Kingstone, Ontario, Canada						
	8.12		9.12		10.12		11.12		12.12
1100 EF S	EF SEMINAR Graphics for DELPHI by A. GRANT / CERN								
				1430	LEP SEMINAR Coherent instabilities of electron bunches in LEP by B. ZOTTER / CERN-LEP	<u>6</u> €	1300 SCIENCE POUR TOUS  par R. CARRERAS		
1630 EP 9	EP SEMINAR New results on undergrond muons by Marvin MARSHAK / University of Minnesota	1630 CER New phot by b	CERN PARTICLE PHYSICS SEMINAR New charn results from the Fermilab tagged photon spectrometer by R. MORRISON / University of California, Santa Barbara	8	7 700				
Ampl Audit	Amphithéátre/bát. Auditorium/bldg. 500	_	Salle Théorie/bât. Theory lecture room/bldg. Amohinhásre I FP/hát 30.7° ét	8	Sixth Floor Conference Room ADM bldg. Salle de conference du 6° ét. bất. ADM (60)	<b>(3)</b>	_	Deadline for inser Staff Association Publications Sect	Deadline for insertions: Tuesday 12.00 hours Staff Association (Wilson Hut) – Tel. 2819 Publications Section (DOC) – Tel. 4106–3475
Salle Coun	Salle du Conseil/bât. Council Chamber/bldg. 503	Ampt PS Ampt	LEP Auditorium/bldg. 30-7th fl. Amphithéâtre PS/bât. 6, 2-024 PS Auditorium/bldg. 6, 2-024	<b>(9</b> )	SPS Auditorium Amphithéâtre SPS – Prévessin/Bloc 1 – 1ª ét.	<b>b</b>	place as indicated  EF Conference Room bldg, 13,2–005  Salle de conference EF bât. 13,2–005	Dernier délai pou Association du P. Section des Publi	Dernier délai pour insertions: mardi 12 h 00 Association du Personnel (Bar. Wilson) – Tél. 2819 Section des Publications (DOC) – Tél. 4106–3475